

## Tout sur le Triage Sainte-Gertrude

*Madame Ditou* : Bonjour *monsieur Toulmonde*. L'autre jour je vous ai quitté un peu abruptement, excusez-moi.

*Monsieur Toulmonde* : Ben oui, vous devez chaque fois interrompre nos conversations pour aller conduire vos enfants.

*Madame Ditou* : Voilà encore un effet des problèmes de circulation dont nous parlions. La vitesse et la quantité de voitures font qu'il est devenu trop dangereux de laisser des jeunes circuler en vélo ou même à pied. C'est un cercle vicieux puisque devoir conduire les enfants à leurs activités ne fait encore qu'augmenter le trafic.

*Monsieur Toulmonde* : C'est à ça que j'ai pensé lorsque la Commune a parlé de déménager l'Académie de musique vers Argenteuil. A seulement 800 mètres disent-ils. Mais dans le noir, le froid et la pluie, en traversant le *Petit Paris*, la chaussée de Tervuren et le Ring. Ma femme va évidemment prendre son SUV *Cayenne* pour conduire et rechercher notre petite à sa flûte à bec et le grand à son cours de trompette.

*Madame Ditou* : Et ce n'est qu'une partie du *Grand Remplacement* que veulent réaliser les autorités communales au centre de Waterloo. Même s'il reste une « antenne », la Police est déjà partie. L'Académie suivra. Le déménagement de l'*Institut des Sacrés-Cœurs* a été annoncé vers la ZACC à caractère économique du *Triage Sainte Gertrude* située au nord de la drève du Garde. Pour que vous puissiez vous faire une idée, je vous ai apporté un document peu connu. Même s'il ne s'agit que d'une esquisse et que le projet peut avoir évolué, il annonce ce qui se prépare.



A l'avant-plan à gauche, le futur zoning pour PME d'IMMOBEL dont nous avons déjà parlé. En face, de l'autre côté de la drève du Garde, viendrait un vaste centre sportif avec son parking.

*Monsieur Toulmonde* : Je vois bien, là où il y a un affreux dépôt communal de matériaux et une maison.

*Madame Ditou* : Oui. La commune essaye de racheter cette maison ou celle-ci sera expropriée pour être abattue. Aux dernières nouvelles, le hall sportif serait moins imposant que sur cette esquisse car les subsides de la Région Wallonne ne sont pas arrivés. Ce hall sportif est destiné à l'école qui veut avoir un centre sportif à proximité si elle déménage. Mais il pourrait accueillir les clubs sportifs en dehors des heures de cours et il y aura donc un trafic incessant.

*Monsieur Toulmonde* : Dans l'idée du *Grand Remplacement*, on viendra aussi y déménager les installations sportives situées au derrière la Maison communale pour faire de la place à des immeubles de logements. Comme avec le Centre sportif du Chenois qu'on va abattre.

*Madame Ditou* : A l'arrière de l'esquisse, ce que vous voyez entouré d'une ligne rouge, serait construit le nouvel *Institut des Sacrés-Cœurs*, ses accès et ses indispensables aires de stationnement. Situé en hauteur, son impact sur le paysage serait bien trop important alors qu'il se trouve au sein du *Triage* dans une vaste zone cultivée d'intérêt paysager, juste à la limite de Rhode-Saint-Genèse.

*Monsieur Toulmonde* : Ha ha ! Une fois encore le *Grand Remplacement* ! Finalement, plutôt que cet « endroit où bat le Cœur de la Cité » dont rêvent nos édiles communaux, on aura un grand vide. Ca va être comme à Nivelles où depuis qu'il y a la nouvelle place autour de la Collégiale beaucoup de magasins du centre ont migrés dans le shopping. Il ne reste autour de la Collégiale que des restaurants, des cafés, des coiffeurs, des banques, une pharmacie et un *Carrefour express*.

*Madame Ditou* : Mais, comme je vous le disais, il est encore possible de s'opposer à de tels projet qui flattent les égos politiques au détriment des besoins réels. En proposant des alternatives. En s'inspirant par exemple de ce qui a été réalisé à Nivelles Nord dans un zoning piloté par l'*Intercommunale du Brabant wallon – inBW*. Celui-ci a été développé sur les sols déjà artificialisés de l'ancien circuit automobile et autour d'un bassin d'orage qu'on voit bien sur la photo aérienne que je vous ai apportée. Notez que, ici aussi, il faut batailler contre l'extension du zoning qui grignoterait les bonnes terres cultivées qui le jouxtent.



Mais la spécificité de ce zoning est d'avoir imposé aux candidats acquéreurs des cahiers des charges qui précisent des normes écologiques et paysagères pour favoriser la biodiversité. Les entreprises y voient notamment des avantages en termes de cadre de travail, du bien-être du personnel et d'attraction de talents. A part de la détermination politique, pourquoi ne fait-on pas cela à Waterloo à l'ancien *Parking FIAT* ?

*Monsieur Toulmonde* : Vraiment intéressant. Mais j'ai un peu l'impression qu'on fait preuve de vertu d'un côté pour mieux pêcher en *stoemelings* ... Mais bon, allez, cette fois c'est moi qui doit vous laisser pour conduire mes enfants... et leur permettre de développer leurs talents.

Madame Ditou : Chacun son tour ! Gardez la photo aérienne. Au dos j'ai écrit le nom de la revue *Espace-vie* (accessible sous ce lien <https://www.espacevie.be/>) qui vous sera envoyée gratuitement sur simple demande par courriel à l'adresse sous ce lien [info@espacevie.be](mailto:info@espacevie.be). Elle est largement consacrée chaque mois à l'aménagement du territoire en Brabant wallon. Elle est très intéressante et on reparle de tout ça quand vous voulez.